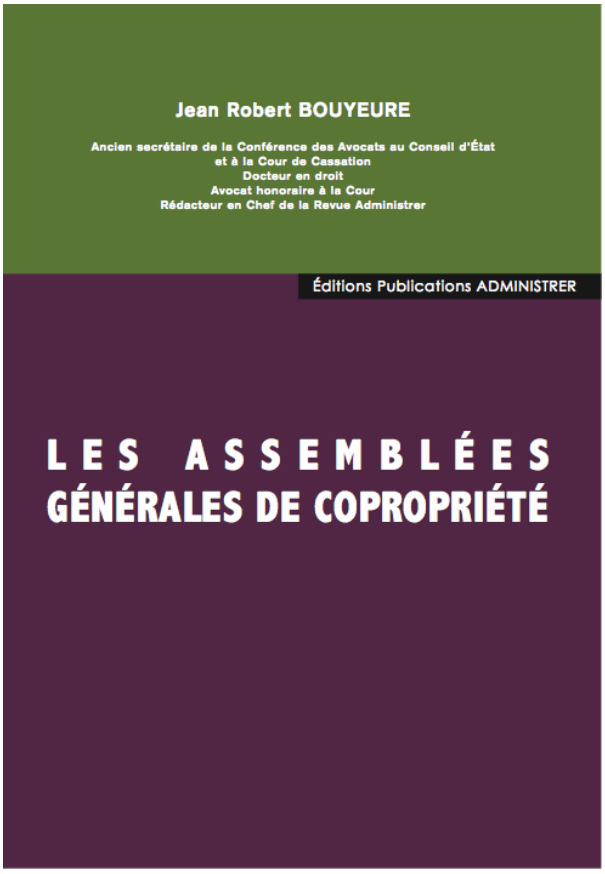

Jean Robert BOUYEURE

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE COPROPRIÉTÉ

Avocat honoraire et l'un des meilleurs spécialistes du droit immobilier et de la copropriété, **Maître Jean Robert BOUYEURE**, auteur de plusieurs ouvrages, publie ***Les assemblées générales de copropriété*** aux Éditions Publications Administrer.

Les assemblées générales de copropriété, seules compétentes, sauf de très rares exceptions, pour prendre les décisions relatives à la vie du **syndicat**, constituent **la pièce maîtresse du fonctionnement de ce dernier**.

Cependant, leur composition, leur convocation, leur tenue, leur mode de fonctionnement et leurs pouvoirs font l'objet d'une **réglementation très stricte** qui, pour l'essentiel, est impérative et donc d'un encadrement particulièrement contraignant.
Toute méconnaissance, même purement formelle, de la réglementation applicable est susceptible d'entraîner **la nullité de l'assemblée et/ou des décisions prises**.

Or, depuis l'instauration du statut de la copropriété en 1965, une jurisprudence foisonnante, non exempte de contradictions et de revirements, s'est manifestée, rendant particulièrement **complexes et difficiles l'approche et la maîtrise du droit des assemblées générales**.
Et cela d'autant plus que le législateur et le pouvoir réglementaire ont, à de multiples reprises et encore très récemment (mars 2007), modifié les règles applicables.

Le présent ouvrage, **à jour des dernières modifications législatives et réglementaires (mars 2007) et de la jurisprudence la plus récente** permettra donc à ses lecteurs d'aborder, en bonne connaissance de cause, le domaine très complexe des assemblées générales de copropriété.

S'il s'adresse, en priorité, aux **administrateurs de biens, syndics de copropriété et autres professionnels** (administrateurs judiciaires, huissiers, géomètres, promoteurs, avocats) amenés à intervenir directement ou indirectement dans la convocation et la tenue des assemblées générales et la mise en œuvre de leurs décisions, il intéressera également **tous ceux qui, spécialistes ou non de l'immobilier, sont concernés par le fonctionnement d'une assemblée générale** et notamment les présidents et membres des conseils syndicaux et les copropriétaires eux-mêmes.

❏ Je souhaite commander … exemplaire(s) de *Les assemblées générales de copropriété,* Jean Robert BOUYEURE
Prix de l'ouvrage : 52,75€ + Frais de port : 3,77€ (2 ex. : 4,98€ – 3 à 4 ex. : 5,84€ – 5 à 6 ex. : 13,15€)
(Frais de port pour la France métropolitaine.)
(Règlement par chèque à l'ordre des Publications Administrer.)

❏ Madame ❏ Mademoiselle ❏ Monsieur
Nom : Prénom :
Raison sociale :
Adresse : CP : I__I__I__I__I__I Ville :
Téléphone : I____I____I____I____I____I Fax : I____I____I____I____I____I
Mail :

Pour toute commande : Éditions Publications Administrer, 53 rue du Rocher, 75008 Paris
Tel : 01 42 93 60 80 – Fax : 01 43 87 07 95 – Mail : administrer@cnab.fr

site